

Université d'été francophone en **santé publique** de Besançon

14^e
édition

PROGRAMME

Besançon

du **2** au **7** juillet **2017**

Formations échanges débats conférences

**nouveaux
MODULES**



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

CONTACT

Lara DESTAING

tél. 03 81 66 55 75

courriel : lara.destaing@univ-fcomte.fr

Adresse postale :

Université d'été francophone en santé publique

UFR des sciences médicales et pharmaceutiques

19 rue Ambroise Paré - CS 71806 - 25030 Besançon cedex - France



MOT DES ORGANISATEURS

Nous avons le plaisir de vous inviter à découvrir le programme de la 14^{ème} édition de l'Université d'été francophone en santé publique de Besançon.

Par rapport à l'an dernier, plus de la moitié des modules sont nouveaux.

Cette évolution témoigne de notre volonté d'innover, d'être en phase avec l'actualité, en nous inscrivant dans la dynamique contemporaine des questions importantes de santé publique et de promotion de la santé.

Deux nouveaux modules concernent la communication. L'un est dédié au marketing social et aux enjeux liés aux grandes campagnes de santé publique s'appuyant sur les médias de masse. Le second aborde la notion de « littératie » et les modalités spécifiques de communication auprès de publics difficilement rejoints par les messages habituels de l'information en santé : sujets vulnérables, en situation de handicap, personnes migrantes... Par ailleurs, la question des migrants sera traitée dans sa globalité au sein d'un module dédié. En effet, la santé et le bien être de ces populations, souvent marginalisées, nécessitent une réflexion et surtout des réponses adaptées.

Réduire les inégalités sociales de santé est une préoccupation qui perdure en France comme dans beaucoup d'autres pays. Les différentes approches pour appréhender cette question seront au cœur d'un des 14 modules. Agir le plus précocement possible auprès des très jeunes enfants fait partie des préconisations visant à

diminuer le poids des marqueurs sociaux sur la santé. Un module concernera donc les actions de promotion de la santé destinées aux « tout-petits » et à leur entourage. Également sur la thématique de la famille, le module « rompre les cycles de violences intrafamiliales et sexuelles » aborde une problématique malheureusement très prégnante, souvent cachée et difficile à prendre en compte.

La démocratie en santé est un autre thème clef en promotion de la santé, objet de nombreux débats aujourd'hui : au-delà de la présence de représentants « officiels » dans différentes instances, comment susciter une véritable participation citoyenne, notamment au sein des territoires de proximité ?

Enfin, la recherche interventionnelle vise à produire des connaissances indispensables aux actions et aux décisions. Elle est une démarche innovante, nécessaire et utile. Pour la première fois en 2017, une initiation à ces approches sera dispensée.

Donc, beaucoup de nouveautés, mais également des modules anciens renouvelés : santé environnement, santé et travail, parcours de santé, développement des compétences psychosociales, approches territoriales et soins de santé primaires.

Nous souhaitons que ce riche programme réponde à vos attentes et nous nous réjouissons de vous accueillir prochainement à Besançon.

*François Baudier, Elisabeth Monnet,
Claude Michaud et Lara Destaing*

Présentation de l'Université d'été en santé publique	p 5
Organisation partenariale	p 7
Public et déroulement	p 10
Modules proposés	p 12

Politique et organisation de la santé

1 Promouvoir la démocratie en santé *	p 13
2 Réduire les inégalités sociales de santé : comprendre pour mieux intervenir *	p 14
3 Les parcours sont un enjeu de transformation du système de santé. Comment engager effectivement cette transformation ?	p 15

Méthodes pour l'intervention et l'évaluation

4 Marketing social : de la compréhension des publics au changement de comportement*	p 16
5 Communiquer et agir pour les publics vulnérables, les enjeux de la littératie en santé*	p 17
6 Promotion de la santé et développement des compétences psychosociales : de l'engagement individuel à la responsabilité collective	p 18
7 Développer un projet de recherche interventionnelle en promotion de la santé : principes, outils, place et rôle de chacun*	p 19
8 Projets territoriaux de santé : de la stratégie à la mise en œuvre	p 20
9 Soins primaires, promotion de la santé : coopérer, mieux collaborer, et devenir connecté	p 21

Approches par population, lieu de vie ou thématique

10 Rompre les cycles de violences intrafamiliales et sexuelles*	p 22
11 Promouvoir la santé dès la petite enfance : connaissances scientifiques et nouveaux enjeux pour les territoires*	p 23
12 Migrants et santé*	p 24
13 Territoires et environnements favorables à la santé : acteurs, réseaux et méthodologies autour d'une étude de cas	p 25
14 Face aux bouleversements du Travail et de l'Emploi, quel travail, quelle santé ?	p 26

** Nouveaux modules par rapport à l'édition 2016*

Inscription	p 27
Le réseau des Universités «sœurs»	p 29
Bulletin d'inscription	p 33
Plan	p 35

PRÉSENTATION

L'Université d'été en santé publique

L'UFR des sciences médicales et pharmaceutiques de Besançon, l'Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté, l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP), Santé publique France et leurs partenaires reconduisent en 2017 cette manifestation pour la 14^{ème} année consécutive.

CONTEXTE

Une formation ouverte à toutes les personnes concernées par les questions actuelles de santé publique

Dans l'ensemble des pays francophones, au fur et à mesure que les dispositifs de santé publique se développent, les besoins de réflexion, d'échanges et de formation collective se renforcent pour tous les acteurs concernés par ces évolutions : professionnels des champs de la santé, du médico-social, du social et de l'éducatif, chercheurs et universitaires, acteurs du monde associatif, élus et usagers...

Cependant, l'offre de formation continue reste limitée en matière de promotion de la santé, de prévention, d'organisation des politiques publiques, d'évaluation ou d'éducation pour la santé.

Cette situation peut s'expliquer par la différence existant entre, d'une part, des initiatives nombreuses (multiples programmes nationaux, régionaux et locaux de santé publique), et d'autre part, une formation et une recherche encore peu développés, d'où une faible capitalisation conceptuelle et scientifique.

Partant de ce constat, les acteurs francophones de la santé publique, enseignants-chercheurs, décideurs et interve-

nants de terrain se sont regroupés il y a plusieurs années en réseaux internationaux pour réfléchir sur leurs pratiques et enrichir leur formation.

C'est dans cette dynamique que se sont inscrits les promoteurs de l'Université d'été en proposant ce dispositif de formation continue.

OBJECTIFS

Fédérer les savoirs et les savoir-faire autour du concept de promotion de la santé

Le concept de promotion de la santé et la Charte d'Ottawa constituent le fil conducteur de l'Université d'été, de ses enseignements et de ses débats. L'importance de cette approche a été récemment (fin 2016) mise en avant à travers la Déclaration de Shanghai sur la promotion de la santé dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Cette manifestation a pour but d'unir le potentiel de toutes les personnes concernées par les questions de santé publique dans le monde francophone, de favoriser la réflexion et les échanges autour d'expériences originales afin de répondre à des problématiques concrètes sur des sujets d'actualité.

La promotion de la santé

La promotion de la santé s'inscrit dans la lignée de la définition OMS de la santé (un état de complet bien-être physique, mental et social). Elle se situe donc dans une double perspective :

- permettre aux populations d'améliorer leur propre santé en leur donnant les moyens d'un plus grand contrôle sur celle-ci,
- faire de la santé une ressource de la vie quotidienne (un moyen parmi d'autres pour le mieux être) et non un but dans la vie (une fin en soi).

Elle repose sur cinq stratégies :

1. Élaborer une politique publique saine

Une politique de promotion de la santé combine des méthodes différentes mais complémentaires, notamment la législation, les mesures fiscales, la taxation et les changements organisationnels.

2. Créer des milieux favorables

Pour favoriser une meilleure santé, il est indispensable de promouvoir un milieu de vie sain. La protection des milieux naturels et artificiels et la conservation des ressources naturelles doivent recevoir une attention particulière.

Les conditions de vie, de loisirs, de travail sont aussi essentielles.

3. Renforcer l'action communautaire

La promotion de la santé favorise la participation effective et concrète des populations à la fixation des priorités, à la prise de décision et à l'élaboration des stratégies d'action, pour atteindre un meilleur niveau de santé.

4. Acquérir des aptitudes individuelles

La promotion de la santé soutient le développement individuel et social en offrant des informations, en assurant l'éducation pour la santé et en perfectionnant les aptitudes indispensables à la bonne santé.

5. Réorienter les services de santé

Le rôle du système sanitaire ne peut plus se limiter à la seule prestation de soins médicaux, il doit s'ouvrir à des pratiques multisectorielles et favoriser l'adoption par la population de modes de vie sains.

La promotion de la santé est donc considérée comme une stratégie qui établit un lien entre les individus et leur environnement et qui prend en compte à la fois les choix personnels et les responsabilités de la société dans la perspective d'améliorer la santé de tous.



ORGANISATION PARTENARIALE

Elle a pour but

- D'unir le potentiel d'équipes universitaires et de professionnels de santé publique engagés dans une pratique de terrain.
- D'associer des intervenants venant d'organismes de différents pays francophones.

L'Université d'été vise à faire le lien entre action et recherche, et à répondre à des problématiques concrètes, en favorisant une réflexion et des échanges autour d'expériences originales.

ORGANISMES PROMOTEURS

- UFR des sciences médicales et pharmaceutiques de Besançon
- Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté
- École des hautes études en santé publique (EHESP)
- Santé publique France

ORGANISMES PARTENAIRES OU ASSOCIÉS À L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

Institutions ou associations nationales, régionales ou locales :

- Ministère des Affaires sociales et de la Santé
- Caisse nationale d'Assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS)
- Mutualité sociale agricole (MSA)
- Fédération nationale de la Mutualité Française (FNMF)
- Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes)
- Haute autorité de santé (HAS)
- Société française de santé publique (SFSP)
- Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)
- Centre technique d'appui et de formation des Centres d'examens de santé (Cetaf)
- Institut Renaudot
- Plateforme nationale de ressources Ateliers santé ville
- Association Élus, santé publique et territoires (ESPT)

- Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) Bourgogne Franche-Comté
- Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) Jean Minjoz de Besançon
- Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté
- Ville de Besançon

Réseaux francophones ou organismes de pays francophones :

- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- Réseau francophone international pour la promotion de la santé (RéFIPS)
- Réseau francophone de promotion de la sécurité et de la prévention des traumatismes
- Educa-Santé, Belgique
- ONG Action et Développement (AcDev), Sénégal

Universités :

- École de Santé publique, Faculté de médecine, Université de Lorraine.
- Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne.
- APES-ULg, École de Santé publique de l'Université de Liège.
- Institut Fédératif d'Études et de Recherches Interdisciplinaires Santé Société (IFERISS), Université Toulouse III

Elle est organisée avec le concours de la Bibliothèque universitaire médecine pharmacie de l'Université de Franche-Comté, du Centre régional de documentation en santé publique de Franche-Comté, de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) Bourgogne Franche-Comté, du réseau BDSP-Banque de données en santé publique, de la Société française de santé publique et de Santé publique France.

MEMBRES DU COMITÉ SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE

- **François Alla**, Professeur de santé publique, Université de Lorraine.
- **Martine Antoine**, Co-présidente de l'Institut Renaudot.
- **Cheikh Athie**, Président de l'ONG Action et Développement-AcDev (Sénégal).
- **Martine Bantuelle**, Santé, communauté, participation (Belgique). Déléguée du Réseau francophone international pour la promotion de la santé (Réfips) Europe.
- **François Baudier**, Responsable de l'Université d'été francophone en santé publique, École des hautes études en santé publique (EHESP).
- **Viviane Bayad**, Responsable pôle santé, Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).
- **Pauline Bernard**, Directrice des coopérations, de la communication, et du secrétariat général, CHRU de Besançon.
- **Agnès Bocognano**, Directrice déléguée santé à la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF).
- **Omar Brix**, Enseignant et Consultant en Santé Publique.
- **Laurent Chambaud**, Directeur de l'École des hautes études en santé publique (EHESP).
- **René Demeulemeester**, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) des Pays de la Loire.
- **Norbert Deville**, Directeur du Centre technique d'appui et de formation des Centres d'examen de santé (Cetaf).
- **Alain Douiller**, Directeur du Comité départemental d'éducation pour la santé de Vaucluse.
- **Laurent El Ghazi**, Président de l'association « Élus, Santé Publique & Territoires ».
- **Christine Ferron**, Déléguée générale de la Fédération nationale d'éducation pour la santé (Fnes).
- **Bertrand Garros**, Président de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la Nouvelle Aquitaine.
- **Philippe Guilbert**, Bureau recherche et prospective, Direction générale de la santé.
- **Emmanuelle Hamel**, Responsable Unité personnes âgées et populations vulnérables, Direction de la prévention et de la promotion de la santé, Santé publique France.
- **Bruno Herry**, Président de la Mutualité française de Bourgogne Franche-Comté.
Président de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bourgogne Franche-Comté.
- **Françoise Jabot**, Enseignant-chercheur à l'École des hautes études en santé publique (EHESP).

- **Ginette Lafontaine**, Présidente du Réseau francophone international pour la promotion de la santé (Réfips), section des Amériques.
- **Alain Levêque**, Professeur à l'École de Santé Publique, Université Libre de Bruxelles (Belgique).
- **Pierre Lombrail**, Président de la Société française de santé publique.
- **Claude Michaud**, Responsable de l'Université d'été francophone en santé publique. Chef du département Pilotage et démocratie en santé, Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté.
- **Isabelle Millot**, Directrice de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) Bourgogne Franche-Comté.
- **Élisabeth Monnet**, Responsable de l'Université d'été francophone en santé publique. Professeure, Département de Santé publique, UFR des sciences médicales et pharmaceutiques de Besançon.
- **Réal Morin**, Médecin spécialiste en médecine préventive et santé publique, Vice-présidence aux affaires scientifiques, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).
- **Said Oumeddour**, Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS).
- **Fred Paccaud**, Directeur de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne (Suisse).
- **Leila Saiji Joudane**, Représentante Assistante du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) Tunisie.
- **Brigitte Sandrin**, Directrice de l'Association française pour le développement de l'éducation thérapeutique (Afdet).
- **Jean Simos**, Directeur du Groupe de recherche en environnement et santé (GRES), Université de Genève (Suisse).
- **Chantal Vandoorne**, Directrice de l'APES (Appui en Promotion et en Éducation pour la Santé), Service Communautaire de Promotion de la santé, Ecole de santé publique de l'Université de Liège (Belgique).
- **Isabelle Vincent**, Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS).

Contacts avec les responsables

• Dr François Baudier

Courriel : francois.baudier@ehesp.fr
 École des hautes études en santé publique (EHESP)
 Avenue du Professeur Léon Bernard - 35043 Rennes

• Claude Michaud

Courriel : claudemichaud@ars.sante.fr
 Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté
 La City - 3 avenue Louise Michel - 25044 Besançon cedex

• Pr Élisabeth Monnet

Courriel : elisabeth.monnet@univ-fcomte.fr
 UFR des sciences médicales et pharmaceutiques
 Département de Santé publique
 19 rue Ambroise Paré - CS 71806 - 25030 Besançon cedex

PUBLIC ET DÉROULEMENT

Une formation basée sur la diversité

Diversité des profils

Public

Cette formation est particulièrement destinée à des professionnels en activité, à des élus ou des citoyens œuvrant au sein d'institutions ou d'associations des champs sanitaires, sociaux ou éducatifs.

Lors de leur inscription à l'Université d'été, les participants sont invités à décrire succinctement leur formation initiale, leur parcours professionnel (ou d'élus/citoyens) ainsi que leurs motivations (voir la partie « inscription »).

De plus, une des spécificités de l'Université d'été est d'associer des participants issus de différents pays de la francophonie.

Intervenants

Les enseignants sont des universitaires, des chercheurs mais aussi des professionnels, des élus ou citoyens, tous impliqués à leur niveau dans une démarche de réflexion active au sein du système de santé.

Responsables de programmes nationaux ou régionaux francophones, auteurs de recherches et de publications, ils partagent le même souhait d'agir et de réfléchir avec d'autres sur leur pratique. La majorité des enseignements bénéficie d'intervenants de plusieurs pays francophones et propose des comparaisons entre les systèmes de santé sur les thématiques abordées.

Diversité des savoirs et des expériences de chacun

Modules

Durant la semaine, chaque participant suit le module qu'il a choisi parmi ceux proposés.

Les enseignements se déroulent sur 8 demi-journées de formation (du lundi matin au vendredi matin). Le mercredi après-midi est « libre » pour permettre la découverte de la ville, de la région ou ménager du temps pour les échanges.

Une pédagogie active est proposée avec une vingtaine de participants par module. Un (ou plusieurs) responsable pédagogique est présent au cours de l'ensemble du module. Il joue un rôle d'animation et fait le lien entre les différents intervenants. L'enseignement comporte des interventions magistrales et des travaux en ateliers. Ces derniers privilégient la présentation par les participants de leur expérience personnelle en lien avec la thématique du module.

Documentation

- Pour chaque module, un dossier documentaire sera remis avant la session aux participants.
- Plusieurs services de documentation seront disponibles au cours de la session :
 - accès permanent à la Bibliothèque universitaire médecine-pharmacie de l'Université de Franche-Comté,
 - stands documentaires spécialisés en santé publique.

Ils ont été organisés en 2016 par les documentalistes du Centre régional de documentation en santé publique de Franche-Comté, de l'antenne du Doubs de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) de Franche-Comté, de la Société française de santé publique, de l'Ecole de santé publique de l'Université de Lorraine, de Santé publique France, des éditions « Le Coudrier » et du réseau Banque de données en santé publique (BDSP).

Par ailleurs, durant la semaine, plusieurs **conférences débats** sont organisées sur des sujets d'actualité en santé publique. Elles auront lieu en ouverture, le lundi 3 juillet, puis le mardi 4 juillet et jeudi 6 juillet avec la participation d'un ou plusieurs experts présents sur le campus. Ces rencontres s'adressent à l'ensemble des participants et contribuent aux échanges (entre participants mais également avec les enseignants). Elles sont ouvertes à un public extérieur à l'Université d'été.

Enfin, chaque matin, le journal « **Le Temps de l'Université** » donne les dernières nouvelles sur la vie du campus.

En résumé

	Dimanche 2 juillet	Lundi 3 juillet	Mardi 4 juillet	Mercredi 5 juillet	Jeudi 6 juillet	Vendredi 7 juillet
Matin		Conférence d'ouverture + Enseignement	Enseignement + Conférence débat	Enseignement	Enseignement + Conférence débat	Enseignement
Après-midi	Accueil des participants (à partir de 16h)	Enseignement	Enseignement	Après-midi libre	Enseignement	Clôture (12h)
Soirée				Soirée festive		

MODULES PROPOSÉS

Des thématiques plurielles autour de trois grands axes

Politique et organisation de la santé

- **1. DEMO** Promouvoir la démocratie en santé
- **2. INEG** Réduire les inégalités sociales de santé : comprendre pour mieux intervenir
- **3. PARC** Les parcours sont un enjeu de transformation du système de santé. Comment engager effectivement cette transformation ?

Méthodes pour l'intervention et l'évaluation

- **4. MARK** Marketing social : de la compréhension des publics au changement de comportement
- **5. LITT** Communiquer et agir pour les publics vulnérables, les enjeux de la littératie en santé
- **6. CPS** Promotion de la santé et développement des compétences psychosociales : de l'engagement individuel à la responsabilité collective
- **7. RI** Développer un projet de recherche interventionnelle en promotion de la santé : principes, outils, place et rôle de chacun
- **8. TERRIT** Projets territoriaux de santé : de la stratégie à la mise en œuvre
- **9. PRIM** Soins primaires, promotion de la santé : coopérer, mieux collaborer, et devenir connecté...

Approches par population, lieu de vie ou thématique

- **10. VIO** Rompre les cycles de violences intrafamiliales et sexuelles
- **11. ENF** Promouvoir la santé dès la petite enfance : connaissances scientifiques et nouveaux enjeux pour les territoires
- **12. MIGR** Migrants et santé
- **13. ENVI** Territoires et environnements favorables à la santé : acteurs, réseaux et méthodologies autour d'une étude de cas
- **14. TRAV** Face aux bouleversements du Travail et de l'Emploi, quel travail, quelle santé ?

● **Nouveaux modules
par rapport à l'édition 2016**

La démocratie en santé est née des avancées inscrites dans la loi du 4 mars 2002, au lendemain des Etats généraux de la santé. Elle a été renforcée par la loi de modernisation du système de santé de 2016. Depuis ces dernières années, de nombreuses initiatives visant à développer la démocratie « en santé » ont émergé au sein d'établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux, comme au niveau des territoires par le biais des Agences régionales de santé. Parallèlement des universités des patients ont vu le jour. La participation et l'implication des usagers en santé et plus largement celles « des citoyens en santé » se déclinent sur trois niveaux : celui de la personne soignée ou accompagnée et de ses proches, celui du pilotage des établissements, enfin celui de dimension territoriale. Il s'agit de s'intéresser à tous les leviers permettant de renforcer l'implication des citoyens dans leur santé mais également dans la santé comme bien commun.

Objectifs pédagogiques

- ◆ Comprendre les contours et les enjeux actuels de la démocratie en santé : de quoi parle-t-on ?
- ◆ Appréhender les défis du fonctionnement de la démocratie en santé aujourd'hui dans les différents secteurs de l'offre en santé.
- ◆ Connaître les instances et les processus de la démocratie en santé.
- ◆ Échanger à partir de la présentation d'expériences de terrain qui font vivre l'implication des citoyens en santé.
- ◆ Conduire une réflexion prospective et comparative sur les opportunités suscitées par les nouveaux leviers d'implication, et notamment du numérique.

Approche et organisation

L'approche défendue sera résolument interdisciplinaire et transversale à l'ensemble du parcours de santé, du domicile à l'établissement médico-social et sanitaire, pour faire valoir les opportunités de l'implication citoyenne en santé. L'intervention de représentants d'associations d'usagers croiserait celles de professionnels de terrain.

Contenu

L'enseignement, nourri par des interventions d'experts, s'articulera autour de contenus théoriques, de présentations pratiques et de travaux de réflexion par petits groupes.

Il sera illustré par des exemples concrets. Parmi les questions qui pourront être traitées, on peut retenir notamment des états des lieux factuels (Que contient la loi de modernisation de notre système de santé en matière de démocratie en santé ? Comment fonctionnent les instances existantes ?), des enjeux de méthode (Qu'est-ce qu'un débat public ? Comment favoriser la participation citoyenne ? À quoi sert un forum citoyen ? Comment co-construire des projets avec les habitants ?...), et enfin des réflexions prospectives (Quelles valeurs ajoutées doit-on attendre d'une communauté de patients ? Quelles opportunités recelées par le numérique pour la démocratie en santé au niveau local ? Que recouvrira demain le dialogue avec la société civile dans la co-construction des politiques publiques ?).

Public

Ce module est ouvert à tous les acteurs de la démocratie en santé, patients et résidents-citoyens, et à ceux qui souhaitent s'engager ou modifier leurs pratiques professionnelles en faveur d'une meilleure implication des citoyens dans la santé.

Responsables du module

Karine Lefeuvre et Fatima Yatim, Professeurs à l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP), Institut pour la démocratie en santé (IPDS).

Réduire les inégalités sociales de santé : comprendre pour mieux intervenir

L'influence croissante des inégalités sociales sur l'état de santé des populations implique de s'interroger collectivement, sur leur construction et leur reproduction dans le temps, et de travailler au développement d'interventions permettant de les réduire. Il en va de l'équité et de la performance des systèmes de santé.

Objectifs pédagogiques

Objectif principal

Acquérir les compétences nécessaires à la prise en compte des inégalités sociales de santé (ISS) dans la conception et la mise en place de politiques, programmes ou interventions.

Objectifs spécifiques

- ◆ Avoir un cadre d'interprétation des ISS : être capable de les définir, en identifier les principaux déterminants.
- ◆ Reconnaître la progression des inégalités sociales dans différents secteurs et ses conséquences sur l'état de santé.
- ◆ Pouvoir aborder la question des ISS par territoire.
- ◆ Découvrir quelques stratégies ou approches pour prendre en compte les ISS.
- ◆ Être capable de prendre en compte les ISS dans la mise en œuvre d'une action ou d'une politique.
- ◆ Approfondir la question de la petite enfance en lien avec les ISS.

Approche et organisation

À partir d'apports théoriques, de résultats de recherches, mais aussi d'exemples de politiques, programmes ou interventions, les participants seront invités à réfléchir au transfert des apports de la formation dans le contexte de leur activité professionnelle. Ils le feront selon une approche participative et des travaux en groupe.

Contenu

- ◆ Mécanismes en cause dans la construction et la reproduction des inégalités.
- ◆ Facteurs de protection vis-à-vis des ISS.
- ◆ Pertinence et modalités du développement d'une approche intersectorielle et multi-niveaux pour agir sur les ISS.
- ◆ Démarches favorisant la prise en compte des inégalités de santé dans la conception, le suivi et l'évaluation d'actions visant à la réduction des ISS.
- ◆ L'universalisme proportionné comme approche de planification pour réduire les ISS.

Public

Professionnels et acteurs de santé souhaitant développer les prérequis nécessaires à la prise en compte des ISS.

Responsables du module

Chantal Vandoorne, Chercheuse à l'Université de Liège, directrice de l'APES-ULg, service de santé publique pour l'Appui en Promotion et en Education pour la Santé.

Julie Poissant, Chercheuse d'établissement et experte en petite enfance, Institut national de santé publique du Québec.

Mélanie Villeval, Ingénieur de recherche en santé publique, UMR 1027 Inserm-Université Toulouse III.

Les parcours sont un enjeu de transformation du système de santé. Comment engager effectivement cette transformation ?

3

module
PARC

Compte tenu de la fragmentation de l'offre de soins, médico-sociale et sociale, et de l'augmentation des patients atteints de pathologies chroniques et de handicaps, le déploiement des parcours de santé est un des moyens promus par les pouvoirs publics pour accroître la performance du système de santé. Il s'agit toutefois d'un objectif ambitieux. Il ne peut se résumer à la description et à l'application de parcours standardisés, même élaborés à partir d'un état rigoureux des connaissances scientifiques. En effet, les professionnels doivent transformer leurs pratiques et l'organisation de leur travail sur la base de nouveaux principes : la personne et ses aidants comme partenaires à part entière, la prise en compte systématique de l'ensemble des dimensions (à la fois biologique, psychologique, sociale et environnementale), la responsabilité d'une population dans un territoire, la coresponsabilité des acteurs... Ce module propose d'aborder quelques repères et outils, à partir de l'expérience des participants, pour conduire ces transformations.

Objectifs pédagogiques

- ◆ Définir un parcours de santé.
- ◆ Mobiliser les acteurs dans un territoire de santé.
- ◆ Élaborer une feuille de route stratégique pour optimiser un parcours.
- ◆ Soutenir la transformation des pratiques et de l'organisation des soins.
- ◆ Organiser le pilotage des parcours.

Approche et organisation

Formation organisée sur la base d'ateliers (analyse de cas, mise en situation, partage d'expérience) complétés par l'apport d'éléments théoriques et d'outils.

Contenu

- ◆ Définition des parcours de santé, des concepts et des modèles liés (continuité des soins, coordination des soins, intégration des acteurs, Chronic Care Model...).
- ◆ Formulation des objectifs et priorisation au sein d'une feuille de route stratégique (SMART, Key Driver Model...).
- ◆ Gouvernance, diagnostic partagé et mise en œuvre d'un système d'information.

- ◆ Plan de communication (canaux, messages en fonction des cibles et des étapes du projet...) pour optimiser les soins primaires, notamment ceux issus de la loi de modernisation du système de santé : équipe de soins primaires, communauté professionnelle territoriale de santé, plateforme territoriale d'appui...
- ◆ Stratégie d'accompagnement au changement (vision partagée, cartographie des acteurs, études d'impact...).
- ◆ Évaluation des parcours, retour d'information aux acteurs.

Public

Professionnels responsables de la mise en œuvre de parcours de santé.

Responsables du module

Dr Rémy Bataillon, Professeur affilié à l'École des hautes études en santé publique (EHESP) et conseiller auprès du directeur général de la HAS.
Dr Elisabeth Fery-Lemonnier, Professeur affilié à l'École des hautes études en santé publique (EHESP) et chargée de missions au Secrétariat Général des ministères sociaux.

Marketing social : de la compréhension des publics au changement de comportement

Il est de plus en plus fréquent de voir des acteurs de la santé publique s'appuyer sur la démarche et les principes du marketing social pour élaborer des programmes de prévention plus efficaces. En France, cette approche est pour le moment peu utilisée, certainement par méconnaissance et à cause de réticences à adopter cette technique émanant des entreprises. Afin de mieux comprendre en quoi le marketing social peut être utile à la santé, il est important d'en préciser les contours, la démarche, les outils et les limites. Ces derniers seront étudiés à travers des études de cas, des exemples étrangers mais également à travers l'expérience des responsables de ce séminaire et de leurs organisations (Santé publique France, Ecole des hautes études en santé publique).

Objectifs pédagogiques

- ◆ Présenter les apports (portée et limites) de la démarche en marketing social pour déployer des programmes de prévention.
- ◆ Mieux connaître les techniques utiles pour cerner les besoins, motivations, freins et attentes des publics dans le cadre d'une intervention visant un changement de comportement.
- ◆ Cerner les grandes étapes et la démarche du marketing social dans le cadre d'un programme de prévention.

Approche et organisation

Formation action à partir de projets choisis par les stagiaires au début de la semaine (travail en groupe) avec apports « théoriques » et méthodologiques puis présentations d'actions de prévention « terrain » qui ont été mises en place par Santé publique France selon les principes et méthodes du marketing social.

Contenu

- ◆ Le marketing social : définition ; caractéristiques ; principes clés.
- ◆ Les comportements et croyances des individus : les comprendre et les prendre en compte pour faire évoluer les comportements.
- ◆ La stratégie du marketing social : ciblage, segmentations, marque, objectifs.

- ◆ Le marketing social en actions : ciblage, segmentation, déploiement des 5C (proposer un Comportement et ce qui facilitera son adoption par les publics ; pour un Coût financier et psychologique accessible pour le public ; en assurant une Capacité d'accès à ce comportement ; en le faisant connaître via une campagne de Communication ; et en Collaborant avec des partenaires pour le diffuser sur le terrain).
- ◆ L'évaluation d'un programme de marketing social.

Public

Ce stage est destiné à des personnes intéressées par la mise en place de programmes de prévention et de campagnes de communication sur le terrain, à un niveau local ou national.

Un minimum de connaissances ou d'expérience en santé publique est requis.

Responsables du module

Karine Gallopel-Morvan, Professeur des universités (marketing social) à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP).

Viet Nguyen-Thanh, Responsable de l'unité Addictions, Direction prévention et promotion de la santé de Santé publique France.

Communiquer et agir pour les publics vulnérables : les enjeux de la littératie en santé

5

module
LITT

Nouveau
module

S'informer requiert la mobilisation de nombreuses compétences : lire, écrire, comparer, communiquer, comprendre, intégrer et s'approprier... Le concept de littératie en santé est encore peu développé en France, mais le lien entre le niveau de littératie et l'état de santé est mis en évidence dans la littérature scientifique. Aujourd'hui, si l'information est l'un des premiers leviers pour prendre soin de sa santé, une partie de la population rencontre des difficultés pour y accéder. C'est notamment le cas des sujets en situation de handicap, des personnes migrantes, mais aussi d'un plus large public. Dans ce contexte, comment augmenter la capacité des individus à accéder, comprendre et appliquer des informations sur la santé dans un système de plus en plus complexe ? Comment la communication écrite et orale, concernant la prévention et le soin peut-elle s'adresser à tous, sans renforcer les inégalités sociales de santé ou la discrimination ? Comment accompagner les citoyens pour favoriser une démarche plus collective de la santé dans leur milieu de vie ?

Objectifs pédagogiques

Des réponses à ces questions peuvent être apportées et se compléter en :

- ◆ Améliorant les compétences individuelles par l'éducation, à tout âge.
- ◆ Adaptant les supports et les interventions aux publics concernés.
- ◆ Développant des pratiques professionnelles dans une approche participative et inclusive.

Les objectifs de ce module sont donc les suivants :

- ◆ Être en capacité d'identifier les freins à la compréhension et à l'intégration des messages d'information.
- ◆ Comprendre les enjeux et les liens entre littératie et santé.
- ◆ Être en capacité de concevoir des ressources, supports de communication, prenant en compte les difficultés d'accès à l'écrit des publics.
- ◆ Promouvoir une démarche participative et inclusive dans les pratiques professionnelles.

Approche et organisation

Le module est basé sur la complémentarité entre les apports théoriques, les mises en situation et les retours d'expérience de professionnels et usagers.

Contenu

Le déroulé s'appuie sur des sujets ou projets apportés par les participants (qui leur seront demandés en amont de la session).

Public

Tout acteur amené à concevoir des supports de communication et / ou des interventions prenant en compte les questions de littératie : professionnels de la santé et promotion de la santé, institutionnels, élus, associations.

Responsables du module

Cécile Allaire et **Emmanuelle Hamel**, Santé publique France.

Céline Airaud et **Estelle Tournadre**, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) Nouvelle Aquitaine.

Promotion de la santé et développement des compétences psychosociales : de l'engagement individuel à la responsabilité collective

Les compétences psychosociales (CPS) sont reconnues et validées scientifiquement aujourd'hui comme un élément clé et déterminant de promotion de la santé et d'accès au bien-être. Les CPS contribuent à la mise en place d'un processus dynamique de cheminement dont les fondations prennent racine dans un « terreau social, affectif, cognitif » à fertiliser tout au long de la vie... sans laisser peser sur l'individu la seule responsabilité d'action.

Il appartient à chaque adulte quelle que soit sa place et son domaine d'intervention (famille, établissement d'enseignement, centre de loisirs, communautés, lieu éducatif/social/de soin...) de reconnaître et d'accompagner les expériences des enfants et adolescents afin qu'ils découvrent et développent leurs capacités d'agir tout en prenant en compte l'environnement et le contexte dans lesquels ils évoluent.

Objectifs pédagogiques

- ◆ Construire une culture commune, disposer d'un langage partagé autour du concept des CPS
- ◆ Explorer les liens entre promotion de la santé, déterminants de santé et CPS.
- ◆ Interroger les postures professionnelles et les pratiques éducatives soutenant le développement des CPS.
- ◆ Identifier dans le cadre de sa mission ce qui permet d'étayer le développement des CPS.
- ◆ Repérer dans l'environnement des enfants et des adolescents ce qui favorise le développement des CPS.
- ◆ Découvrir des expériences menées dans différents domaines et ainsi des outils et attitudes pédagogiques pouvant être intégrés dans les pratiques professionnelles dans une perspective de promotion de la santé des jeunes.
- ◆ La démarche et la posture professionnelle autour des CPS : la relation éducative, réflexion sur la posture professionnelle et les pratiques éducatives, les conditions d'apprentissage, environnement favorable...
- ◆ Spécificité de l'approche du développement des CPS auprès de publics « vulnérables ».
- ◆ Partage d'expériences de terrain et intérêt des démarches participatives et méthodes interactives favorisant le développement des aptitudes psychosociales.
- ◆ Penser le développement des CPS dans une démarche de programme territorial (transversalité, mobilisation de réseau, partenariat...).
- ◆ Fondements théoriques et scientifiques des méthodes, programmes et outils d'intervention.

Approche et organisation

Des séances plénières alterneront avec des ateliers en petits groupes pour favoriser les échanges d'expériences entre tous les participants.

Contenu

- ◆ Approche des CPS dans une démarche de promotion de la santé.
- ◆ Interactions entre CPS/estime de soi/empowerment/coping/motivation/résilience...

Public (20 participants)

- ◆ Professionnels travaillant au contact d'enfants et adolescents : professionnels de santé, éducateurs, enseignants, travailleurs sociaux, animateurs...
- ◆ Décideurs politiques, financeurs, responsables de la planification des soins...
- ◆ Parents.

Responsable du module

Christine Meo, Coordinatrice, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) Rhône-Alpes, Antenne de la Drôme.

Développer un projet de recherche interventionnelle en promotion de la santé : principes, outils, place et rôle de chacun

7

module
RI

Nouveau
module

La recherche interventionnelle est aujourd'hui un enjeu majeur pour la santé publique en général et la promotion de la santé en particulier. Elle vise à produire des connaissances utiles aux actions et aux décisions : démontrer leur efficacité, expliquer les résultats, analyser les mécanismes, les conditions et modalités de mise en œuvre ainsi que les conditions de transférabilité. Elle s'inscrit dans une dynamique interdisciplinaire et de co-construction entre acteurs et chercheurs. Elle permet, d'une part, la prise en compte des principes d'intervention en promotion de la santé, et d'autre part, le respect d'une démarche scientifique de recherche pour la mise en synergie des compétences des partenaires associés à la démarche : chercheurs, professionnels, citoyens/usagers...

L'objectif de ce module est double : favoriser la création de conditions de réussite de ce type de projet et proposer une méthodologie appropriable par les acteurs souhaitant s'engager et/ou progresser dans une pratique de recherche interventionnelle.

Objectifs pédagogiques

- ◆ Identifier les enjeux liés à la recherche interventionnelle en promotion de la santé.
- ◆ Comprendre la finalité, les spécificités et les intérêts de cette modalité de recherche.
- ◆ Identifier et créer les conditions favorables à la co-construction d'un projet de recherche interventionnelle en promotion de la santé.
- ◆ Formuler une question de recherche.
- ◆ Identifier les méthodes et outils scientifiques mobilisables dans une recherche interventionnelle.
- ◆ Présenter les principaux appels à projet dans le champ et décrypter un appel à projet de recherche interventionnelle.

- ◆ Le projet de recherche interventionnelle : les grandes étapes de co-construction.
- ◆ Exemples de projets de recherche interventionnelle.
- ◆ Exemples d'appels à projets de recherche interventionnelle.

Public

L'ensemble des acteurs partenaires d'une recherche interventionnelle : professionnels de la promotion de la santé, professionnels de la recherche, professionnels de « terrain », élus, décideurs/financeurs, bénéficiaires/personnes concernées.

Pré requis

À l'inscription, il sera demandé aux participants de soumettre des exemples de questionnement de recherche et/ou des questions qu'ils se posent dans le cadre de leurs pratiques, et qui pourraient évoluer vers des questions de recherche.

Responsables du module

Nathalie Ponthier, Cadre de santé/Docteure en Sociologie, Directrice Formation Recherche, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) Bourgogne Franche Comté.

Joëlle Kivits, Maître de conférences en sociologie, Ecole de santé publique, Université de Lorraine.

Approche et organisation

La démarche participative combine un apport de connaissances, une lecture critique de celles-ci en regard des expériences et des représentations des participants et une mise en perspective pour la pratique. La pédagogie utilisée privilégie les méthodes actives, qui permettent à la fois des productions de groupe et des réflexions individuelles.

Contenu

- ◆ La recherche interventionnelle en promotion de la santé : de quoi parle-t-on ?
- ◆ Le partenariat : complémentarité de compétences et interdisciplinarité.

Projets territoriaux de santé : de la stratégie à la mise en œuvre

Depuis près de 15 ans, face aux inégalités sociales de santé croissantes, de nombreuses démarches locales, basées sur le partenariat, se sont développées en France. Portées par des acteurs volontaristes (institutions, collectivités, structures...) et soutenues par les pouvoirs publics, ces démarches visent à s'inscrire dans une approche globale de promotion de la santé, à l'échelle d'un territoire vécu. Si les projets territoriaux de santé peuvent paraître hétérogènes, il est possible de dégager un certain nombre de caractéristiques communes, en termes d'engagements stratégiques, de planification, d'ingénierie et de coordination.

Approche et organisation

Dans une dynamique participative, alternant travaux en petits groupes et séances plénières, les contenus développés privilégieront l'expérience professionnelle des participants à partir de leur positionnement. L'analyse de cas concrets, des échanges de pratiques, des débats et exposés d'experts seront au cœur de ce module. Les expériences proposées mettront l'accent sur des projets variés : accès aux soins et aux droits, gouvernance alimentaire, urbanisme, cadre de vie...

Objectifs et contenu pédagogiques

- ♦ Comprendre les enjeux de la territorialisation : évolution des politiques publiques, cadres juridiques actuels, dispositifs mobilisables (Atelier santé ville - ASV, Contrat local de santé - CLS, Conseil local de santé mentale - CLSM, Evaluation d'impact sur la santé - EIS, Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer - MAIA...).
- ♦ Maîtriser les étapes et la méthodologie d'un projet territorial de santé : stratégies globales d'intervention sur des problématiques complexes.
- ♦ Identifier, à travers leur variété, les critères des projets territoriaux de santé.

Public

Tous les acteurs impliqués ou qui souhaitent s'engager dans un projet territorial de santé :

- ♦ Acteurs institutionnels : Agence régionale de santé, Direction Régionale Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale, Direction départementale de la cohésion sociale, Caisses primaires de l'assurance maladie...
- ♦ Acteurs associatifs.
- ♦ Coordonnateurs de démarches locales de santé (ASV, CLSM, CLS, MAIA...).
- ♦ Élus, chefs de projet politique de la ville, urbanisme, santé, chargés de mission, directeurs de service...
- ♦ Citoyens/usagers.

Responsables du module

Sarah Vernier, Comité régional d'éducation pour la santé (CRES) PACA

Arnaud Wiehn, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) Aquitaine

Catherine Bernard, Plateforme nationale de ressources des ASV

Ce module est coordonné par la PnrASV (Plateforme nationale de ressources ASV), en partenariat avec Elus, santé publique et territoires, le Centre collaborateur OMS pour la recherche et la formation en santé mentale, et l'Institut Renaudot.

Soins de santé primaires et promotion de la santé : coopérer, mieux collaborer, et devenir connecté

9

module
PRIM

Dans le champ des soins primaires et de la promotion de la santé, le travail interdisciplinaire et la coordination sont une nécessité. Suite à l'irruption du numérique et des nouvelles technologies de la communication (NTIC), le principal défi à relever semble être moins technologique que lié aux usages. Comment travailler avec ou sans ces outils au sein des dispositifs déjà existants (maisons de santé, autres systèmes de prise en charge...) en mettant l'accent sur le lien entre ville/hôpital, professionnels du soin, acteurs du système de santé, usagers et institutions ? Sous quelles conditions l'articulation « Soins primaires / Promotion de la santé » est-elle pertinente dans l'amélioration de l'état de santé de la population, en fonction des acteurs et des outils à leur disposition ? Comment peut-on compléter les stratégies d'approche de la santé en ayant recours aux nouveaux outils numériques ?

Objectifs pédagogiques

En prenant en compte les possibilités de renforcement du travail coopératif/collaboratif avec l'apport de la e-santé, le module portera sur la triangulation professionnel de santé/patient/ autres acteurs du système :

- ◆ Identifier des dispositifs pour faciliter la coopération.
- ◆ Construire un projet collaboratif.
- ◆ S'approprier un outil de la e-santé au service de ce projet.
- ◆ Travailler, dans le cadre de ce projet, sur les freins et les leviers pour développer ou renforcer l'implication des différents acteurs concernés.

Approche et organisation

Elle sera participative, alternant travaux en groupes et séances plénières. Les contenus développés privilégieront l'expérience des participants. Le module s'appuiera sur des échanges de pratiques, des débats et exposés d'experts, en tenant compte des changements observés ou à attendre de la part des acteurs de santé.

Public

Professionnels de santé (médecins, paramédicaux), étudiants (médecine et autres filières de santé, travailleurs sociaux), personnels de l'Assurance Maladie, des ARS, acteurs de prévention, représentants d'usagers, collectivités (techniciens ou élus).

Responsables du module

David Lopez, Responsable communication, Assurance Maladie de l'Hérault. Référent co-construction des campagnes de communication nationale.

Dr Daniel Coutant, Médecin généraliste, investi dans l'accompagnement de projets de Maisons de santé pluridisciplinaire.

Dr Philippe Trichard, Médecin généraliste libéral, maître de stage de médecine générale. Université Montpellier1-Faculté de médecine.

Lauriane Cottel, Chargée de mission santé, Coordinatrice du Contrat Local de Santé du Pays Cœur d'Hérault.

Rompre les cycles de violences intrafamiliales et sexuelles

Les violences intrafamiliales et sexuelles entraînent des problèmes de santé physique, mentale, sexuelle chez les victimes et comportent des coûts sociaux et économiques élevés. Considérant ces conséquences à long terme, une intervention préventive du secteur de la santé s'avère essentielle.

Objectifs pédagogiques

- ◆ Connaître les liens qui s'établissent entre les violences intrafamiliales et sexuelles vécues à différents stades de la vie et dans des environnements multiples.
- ◆ Connaître les conséquences immédiates et à long terme de ces violences sur la santé physique et l'état de santé mentale.
- ◆ Découvrir les outils de détection de situations à risque de violence, en dégager leur pertinence et leur utilité selon les contextes.
- ◆ Connaître les processus efficaces de prise en charge et de suivi (à court et à long terme) des victimes et des agresseurs.
- ◆ Identifier les types de déterminants qui influencent les situations de violence et sur lesquels il est possible d'agir pour les prévenir.
- ◆ Être capable d'intégrer dans les activités professionnelles des actions de prévention des violences intrafamiliales et sexuelles.

Approche et organisation

Le module privilégiera en alternance des présentations sur la connaissance issue de la recherche et sur celle issue de l'expérience. À partir des apports des participants et des échanges entre ceux-ci, se dégageront des leviers, adaptés à la pratique, pour des interventions efficaces.

Contenu

- ◆ Présentation des cycles des violences intrafamiliales et sexuelles : à travers les stades de la vie (parcours de vie, transmission intergénérationnelle), dans les différents environnements, conséquences sur la santé.

- ◆ Détection et protection des victimes et intervention auprès des auteurs de violence.
- ◆ Intervention sur les déterminants en amont pour la prévention des violences intrafamiliales et sexuelles ;

Public

Le module s'adresse plus particulièrement aux intervenants, non spécialisés dans le domaine de la prévention des violences intrafamiliales et sexuelles, qui sont en contact avec les familles, les enfants, les personnes âgées... tels que les professionnels de soins de santé et de prévention de première ligne, les travailleurs des services d'aide à domicile, les gestionnaires et acteurs sociaux des lieux de vie (logements, garderies, écoles, centres de loisirs, quartiers) ainsi qu'aux futurs professionnels de la santé et du social.

Responsables du module

Martine Bantuelle, Asbl Educa Santé, Belgique.

Julie Laforest, Sécurité et prévention de la violence et des traumatismes, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

Dr Pierre Maurice, MD., Sécurité et prévention de la violence et des traumatismes, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

Promouvoir la santé dès la petite enfance : connaissances scientifiques et nouveaux enjeux pour les territoires

11
module
ENF

**Nouveau
module**

Les trois premières années de vie sont déterminantes, non seulement pour le développement de l'enfant mais aussi pour sa santé jusqu'à l'âge adulte. Ce module propose les connaissances scientifiques et méthodologiques de base concernant les actions de promotion de la santé des tout-petits

Objectifs pédagogiques

Renforcer ses capacités à identifier les besoins et mobiliser les ressources de son territoire pour agir sur les facteurs socio-environnementaux déterminants la santé des tout-petits et des adultes à venir.

- ◆ Comprendre en quoi la petite enfance est une période à forts enjeux pour les politiques de santé publique.
- ◆ Se familiariser avec les besoins et les attentes des tout-petits et leurs familles en matière de prévention et santé.
- ◆ Renforcer ses connaissances scientifiques sur les stratégies d'intervention possibles.
- ◆ Développer ses capacités à élaborer un projet d'action concerté et intersectoriel.

Approche et organisation

À partir d'éléments théoriques et de retours d'expériences, les participants seront invités à réfléchir à l'utilisation des apports de cette formation dans leurs territoires. Des travaux en groupe et une approche participative permettront d'adapter la formation à leurs besoins.

- ◆ Les facteurs socio-environnementaux : focus sur les inégalités sociales et territoriales de santé.
- ◆ Méthodologie de projet en promotion de la santé : principes, critères qualité et modèle socio-écologique.

- ◆ Mobiliser les acteurs du territoire : qui, comment, pour quoi faire ?
- ◆ Réflexions sur quelques enjeux d'actualité :
 - Santé environnementale : risques liés à l'exposition des bébés et perception des risques par les familles.
 - Soutien à la parentalité : intérêt et limites du point de vue des neurosciences, de la psychologie du développement et des familles.
 - Allaitement : bénéfices, controverses et leviers d'action.

Public

Professionnels du champ de la petite enfance et de la prévention, élus locaux et départementaux, et bénévoles associatifs souhaitant renforcer les interventions de prévention et promotion de la santé sur leurs territoires.

Responsables du module

Sandie Sempé, Chargée d'expertise scientifique en promotion de la santé, Santé publique France.

Dr Thierry Cardoso, Responsable Unité Petite Enfance, Santé publique France.

Les interactions entre la migration et la santé sont nombreuses mais souvent complexes. Si les effets des conditions de vie précaires des populations migrantes sont connus, des situations paradoxales peuvent être constatées : les candidats au départ et ceux qui réussissent à arriver dans les pays où ils souhaitent être accueillis sont ceux qui sont les moins fragiles.

Pour autant, les circonstances de l'éloignement du pays d'origine ont des conséquences immenses sur l'état de santé, mental en particulier, lorsque la migration n'a pas été souhaitée ou résulte d'un conflit. Ceci impose de mieux cerner les situations individuelles. Elles ne peuvent se résumer au seul terme de « migration ». En effet, il renvoie une double image : celle de la précarité, aggravée par les perspectives d'augmentation des difficultés d'accès aux droits et celles d'exclusion, accrues par les questions linguistiques.

Objectifs pédagogiques

Ils sont doubles :

- ◆ Apporter un éclairage sur les enjeux multiples concernant la question des migrants et de leur santé, notamment dans le contexte international actuel.
- ◆ Donner aux professionnels des outils leur permettant de dépasser les stéréotypes et d'aborder ce public de la façon la plus intégrative possible.

Approche et organisation

Le module se déroule sur la base d'une dynamique participative. Des experts et témoins externes sont sollicités pour aider à approfondir des aspects généraux ou particuliers mais les participants sont également les vrais acteurs de cette formation.

Trois temps sont proposés :

- ◆ Le matin, des exposés introductifs, suivis de débats.
- ◆ L'après-midi, des travaux en petits groupes.
- ◆ Des temps de restitution et de synthèse après chaque séquence.

Contenu

- ◆ Présentation historique et démographique de la composition de la population française :
 - Histoires récentes et spécificités de leurs impacts sur les populations.

- ◆ Le fait migratoire et les effets de confusion épidémiologique :
 - Précarité et ses impacts sur la santé.
 - Exil, étrangeté et santé mentale.
- ◆ Les âges de la vie et problèmes spécifiques posés :
 - Vieillesse des populations issues de l'immigration.
 - Naître ailleurs : grossesse et naissance.
- ◆ Relations des institutions avec les populations issues de l'immigration : histoire et constats, pistes d'amélioration, expériences pédagogiques.

Public

Associatifs, politiques, institutionnels, experts, représentants ou militants, acteurs locaux.

Le seul prérequis est celui d'une participation active sur toute la semaine dans une dynamique d'échanges.

Responsables du module

Dr Stéphane Tessier, Médecin de santé publique, Mairie de Vitry-sur-Seine, docteur en sciences de l'éducation, président de REGARDS (<http://dautresregards.free.fr>).

Dr Philippe Chazerand, Médecin généraliste, membre du Conseil d'administration de Médecins Sans Frontières de 1996 à 2002.

Territoires et environnements favorables à la santé : acteurs, réseaux et méthodes d'évaluation d'un projet (étude de cas)

13
module
ENVI

Le module s'organise entre apports théoriques et mise en pratique de manière collective et interdisciplinaire, à l'aide d'une étude de cas.

Objectifs pédagogiques

- ◆ Comprendre les différentes étapes d'élaboration d'un projet d'implantation d'une activité (industrielle) au regard des enjeux de santé-environnementale et de qualité de vie.
- ◆ Savoir identifier les enjeux de santé publique environnementale sur le territoire.
- ◆ Connaître les méthodologies d'évaluation des risques sanitaires et d'impact en santé.
- ◆ Approcher les questions de démocratie sanitaire.
- ◆ Reconnaître les différentes compétences professionnelles et l'expertise d'usage.
- ◆ Évaluer un projet de manière transversale et intersectorielle.

Approche et organisation

Une étude de cas en santé-environnement sur le territoire de Landrovix sert de fil conducteur de la session. Les stagiaires sont conduits, dans un processus participatif de décision, à confronter les analyses et positions de façon méthodique en faveur de la promotion de la santé.

- Jour 1 :** introduction de la session et les fondamentaux en promotion de la santé.
- Jour 2 :** les méthodologies en santé – environnement et illustrations.
- Jour 3 :** visite de terrain sur un site industriel (unité de production).
- Jour 4 :** atelier « étude de cas ».
- Jour 5 :** poursuite de l'atelier avec forum de controverses pour un projet favorable à la santé.

Contenu

- ◆ Les fondamentaux en promotion de la santé : déterminants environnementaux, réduction des inégalités sociales de santé, territoires en santé.
- ◆ Les méthodologies en santé-environnement :
 - évaluation du risque sanitaire : utilité, principes, limites et illustrations
 - évaluation d'impact pour la santé : une démarche globale pour un urbanisme favorable à la santé.
- ◆ Les acteurs en santé-environnement et les pratiques de l'action publique : témoignages d'expériences professionnelles et travail de groupe.
- ◆ Évaluation, controverse et solutions pour un territoire (dé)favorable à la santé : jeux de rôles dans le cadre d'un processus de décision collective.

Public cible

Professionnels des services publics (santé et affaires sociales, environnement, urbanisme et aménagement du territoire), professionnels des collectivités territoriales, professionnels des activités économiques (bureaux d'études, industries), élus et décideurs, universitaires.

Responsables du module

Cyrille Harpet, Département Santé Environnement Travail & Génie sanitaire, Ecole des hautes études en santé publique (EHESP).

Dr Anouk Haeringer-Cholet, Médecin Directrice Service Hygiène Santé, Ville de Besançon.

Face aux bouleversements du travail et de l'emploi : quel travail pour quelle santé ?

L'emploi est à l'épreuve des restructurations qui n'en finissent pas.

Plus de travail pour les uns, moins pour d'autres, ou même pas du tout en ce qui concerne celles et ceux qui sont rejetés dans « la trappe » de ce qu'on a réduit à être des « inutiles ». L'aspiration humaine à un travail reconnu et gratifiant est alors contrariée, niée.

Les délocalisations, les pressions sur les coûts, la numérisation à grande échelle et la robotisation, dessinent un monde trop souvent inégalitaire : plus de richesses pour certains et moins d'emplois pour tant d'autres !

Dans un tel contexte, la santé peut dépendre voire pâtir de trop ou pas assez de travail.

Ces 3 notions - emploi, travail et santé- seront au cœur de cette semaine d'échanges et de données partagées. Elles seront abordées à travers la réalité de notre monde immédiat, lui-même inscrit dans un environnement socio-économique et politique plus vaste.

Objectifs pédagogiques

- ◆ Interroger chacune de ces notions, et mieux comprendre leurs interactions.
- ◆ Contextualiser dans l'espace et le temps, chez nous et autour de nous.
- ◆ Examiner les dynamiques constructives à l'œuvre et les conditions pour les étendre.

Approche et organisation

Au-delà de la traditionnelle participation active de chacun, la démarche pédagogique envisagée s'appuie sur les compétences et les appétences de tout le collectif des participants pour en faire des personnes ressources, régulées par des facilitateurs et nourries par des experts sur tel ou tel aspect, présents physiquement et/ou via les médias.

Contenu

- ◆ L'emploi et ses évolutions.
- ◆ Le travail et ses différentes facettes.
- ◆ La santé stimulée, permise ou « minée » par le travail ou par son absence.
- ◆ Les évolutions, évidentes ou en « lame de fond ».

Public

Tous les profils, sans exclusive, la question concernant chacun d'entre tous : salarié du privé, fonctionnaire, exploitant agricole, personnes sans ou à la recherche d'emplois... mais également élus et représentants syndicaux, associatifs et mutualistes, employés et employeurs. Les chercheurs et les enseignants dans ce champ sont également les bienvenus pour contribuer à ce travail collectif.

Facilitateurs

Dr Jean Jacques Laplante, Médecin du travail.

Dr Omar Brix, Médecin et enseignant de santé publique.

INSCRIPTION

Une inscription possible immédiatement

Une inscription possible immédiatement

Jusqu'au 31 mars 2017, les frais d'inscription sont de :

- ◆ 550 euros à titre individuel
- ◆ 700 euros pour les personnes qui s'inscrivent dans le cadre de leur institution

Après cette date, les frais d'inscription sont de :

- ◆ 650 euros à titre individuel
- ◆ 850 euros pour les personnes qui s'inscrivent dans le cadre de leur institution

Date limite d'inscription : 15 avril 2017, dans la limite des places disponibles

Ces frais comprennent la participation à l'ensemble de l'Université d'été (5 jours) :

- ◆ module choisi
- ◆ conférences-débats
- ◆ dossier documentaire
- ◆ soirée du mercredi
- ◆ repas du midi (sauf le mercredi),
- ◆ déplacements matin et soir campus - centre ville.

Ils ne comprennent pas l'hébergement et le repas du soir (sauf le mercredi).

Nous vous conseillons de réserver un hôtel au centre de Besançon. Des navettes de bus seront organisées le matin et le soir pour rejoindre l'UFR des sciences médicales et pharmaceutiques située en périphérie de la ville.

UN NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Le nombre de participants par module est compris en général entre 20 et 25. Les demandes d'inscription sont traitées par ordre d'arrivée mais aussi à partir des éléments contenus dans la lettre de motivation et le dossier du participant. Le paiement est à joindre à la fiche d'inscription. Il doit se faire par chèque, à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université de Franche-Comté.

Les demandes d'inscription doivent être obligatoirement accompagnées :

- ◆ D'une lettre expliquant les motivations pour le module choisi.
- ◆ D'une rapide présentation de la formation initiale et du parcours du candidat.
- ◆ Du choix de 3 modules parmi les 14 proposés pour 2017, en mentionnant un ordre de préférence, sachant qu'un seul de ces trois modules sera retenu et suivi pendant toute la durée de la formation.

Les participants auront une attestation de participation signée du Doyen de l'UFR des sciences médicales et pharmaceutiques de Besançon à l'issue de la manifestation.

POSSIBILITÉS DE BOURSES

- ♦ Une bourse pourra être attribuée aux personnes venant des pays du Sud. Elle couvre l'ensemble des frais d'inscription et éventuellement une partie des frais de déplacement, de nourriture et d'hébergement. Pour faire acte de candidature, vous devez compléter un dossier de demande de bourse que vous pouvez obtenir auprès du secrétariat de l'Université d'été (contact page 2).
- ♦ En concertation avec l'Institut national de santé publique du Québec, l'Université d'été de Besançon offre un tarif préférentiel à dix personnes venant du Québec. Pour se prévaloir d'une bourse, un participant du Québec doit remplir un dossier de demande de bourse à obtenir auprès du secrétariat de l'Université d'été (contact page 2).
- ♦ Les organisateurs régionaux attribuent des bourses à des acteurs de la région Bourgogne Franche-Comté afin de favoriser leur participation à l'Université d'été. Pour faire acte de candidature, vous devez compléter un dossier de demande de bourse que vous pouvez obtenir auprès du secrétariat de l'Université d'été (contact page 2).

La date limite de retour des dossiers de bourse est fixée au 15 mars 2017.



LE RÉSEAU DES UNIVERSITÉS « SŒURS »



Ces rencontres sont inspirées et soutenues par l'Université d'été francophone en santé publique de Besançon.



UNIVERSITÉ DE SANTÉ PUBLIQUE DU MAGHREB

Contact :

Dalenda Belkadhi

United Nations Population Fund, Tunisia

Tél. : 00217 71 282 383

Fax : 00216 71 282 386

Courriel : belkadhi@unfpa.org

Site : www.unfpa-tunisie.org/usp



UNIVERSITÉ DE PRINTEMPS FRANCOPHONE EN SANTÉ PUBLIQUE (BRUXELLES)

Contact :

Myriam Dekerpel

Université de printemps francophone en santé publique

Tél. : 0032 (0)2 555 40 11

Fax : 0032 (0)2 555 40 49

Courriel : univprintemps@ulb.ac.be

Site : www.ulb.ac.be/esp/univprintemps





UNIVERSITÉ DE SANTÉ PUBLIQUE DE PORT AU PRINCE

Contact :

Réfips section des Amériques

Tél. : 001 514 937 1227

Fax : 001 514 528 5590

Courriel : refips.ameriques@gmail.com



UNIVERSITÉ FRANCOPHONE DE DAKAR EN PROMOTION DE LA SANTÉ

Contact :

Mor Talla Seck

ONG AcDev

Tél. : 00221 776 559 199

Courriel : talla-seck@hotmail.com

Site : www.acdev-int.org



École de Santé Publique

Un panel de formations accessibles en e-learning ou en présentiel

Diplômes d'Université



Enseignement e-learning

- DU Fondamentaux en Santé Publique (capitalisable pour la Licence)
- DU Projet en Promotion de la Santé (capitalisable pour le Master)
- DU Investigation en Santé Publique (capitalisable pour le Master)
- DIU Formation à la Recherche Clinique et Epidémiologique (capitalisable pour le Master)

Diplômes d'Université composés d'Unités d'Enseignement de la Licence ou du Master. A ce titre les crédits obtenus par la validation du Diplôme d'Université restent acquis pour la poursuite de la Licence 3 Sciences pour la Santé ou du Master Santé Publique et Environnement.

Enseignement e-learning et présentiel

- DU Qualité dans les établissements sanitaires et sociaux (3 modules en présentiel à Nancy et 4 modules en e-learning)
- DIU Santé et précarité (modules en présentiel alternativement à Nancy et Strasbourg et 1 module en e-learning)

Doctorat Sciences de la Vie et de la Santé

- Doctorat Sciences de la Vie et de la Santé, formation Doctorale « Santé Publique et Epidémiologie »



e-learning OU présentiel



Licence Sciences pour la Santé

Enseignement en e-learning ou en présentiel

• Licence 3 Option « Santé Publique »



e-learning



présentiel



e-learning ET présentiel

Master Santé Publique et Environnement

Enseignement e-learning

- Master 1 Intervention en Promotion de la Santé
- Master 2 Intervention en Promotion de la Santé
- Master 1 Epidémiologie et Recherche Clinique, Evaluation
- Master 1 Santé Publique et Risques Environnementaux. La spécialité SPRE peut être poursuivie en Master 2 en présentiel à Nancy, Paris, Rennes.

Enseignement présentiel

- Master 2 Epidémiologie et Recherche Clinique, Evaluation



e-learning

Formations Qualifiantes

Enseignement en e-learning

- Formation qualifiante Principes et méthodologie en Santé Publique : Concepts et savoirs de base
- Certification des investigateurs d'essais cliniques



Préparation au concours de l'agrégation Sciences Médico-sociales



École de Santé Publique



FACULTÉ DE MÉDECINE



UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Pour en savoir plus : www.sante-pub.u-nancy.fr/esp/

Ecole de Santé Publique / 9, avenue de la Forêt de Haye - CS 50184 / 54505 Vandœuvre-lès-Nancy CEDEX / medecine-esp.contact@univ-lorraine.fr

La Recherche, l'Analyse, l'Action

Santé publique est une revue bimestrielle francophone, généraliste et multidisciplinaire soutenue par la *Société française de santé publique* et animée par un comité de rédaction indépendant. Elle s'adresse à tous, chercheurs en santé publique, professionnels et usagers, décideurs et formateurs du domaine. Sa vocation est de soutenir la recherche en santé publique, de favoriser le partage de connaissances entre chercheurs et acteurs de terrain, et de faciliter les échanges de pratiques entre professionnels.

Son originalité

Santé publique est une revue scientifique à comité de lecture qui suit les exigences de l'*International Committee of Medical Journal Editors* (ICMJE). Elle soumet toute proposition d'article à une expertise indépendante. Elle est indexée dans les bases internationales Medline, Excerpta Medica/EMBASE, BDSP, PASCAL, SCOPUS et Science Citation Index, Journal Citation Report/Science Edition.

Son originalité est d'encourager et de faciliter l'échange d'expériences et de connaissances en proposant notamment un service d'accompagnement à la rédaction d'articles.

Ses rubriques

Santé publique propose trois rubriques...

1. *Politiques, expertises et interventions en santé publique* présente plus particulièrement les articles en rapport avec la promotion de la santé, la prévention, l'éducation pour la santé, les interventions et les politiques de santé ;
2. *Pratiques et organisation des soins* présente les articles sur les services de soins, sur l'optimisation des systèmes de soins et sur la protection sociale. Les articles publiés dans cette rubrique sont en accès libre sur l'internet ;
3. *Afrique, santé publique et développement* présente des articles analysant des problématiques de santé et/ou visant à l'amélioration de systèmes de santé en Afrique.

... pour cinq types d'articles au choix

Recherche originale

Articles sur des études et recherches empiriques, des évaluations ou analyses d'interventions.

Article court

Articles courts, selon le plan Imred, sur des résultats d'études, pouvant préciser, dans la discussion, les implications intéressantes pour les décideurs ; ou présentant des expériences nouvelles sur des interventions en santé publique.

Synthèse des connaissances

Articles de synthèse ou de revues analytiques ou critiques de la littérature existante.

Opinion et débat

Articles courts débattant d'un sujet d'actualité en santé publique.

Lettre à la rédaction

Commentaires ou réactions sur des articles publiés, afin de favoriser les discussions scientifiques.

Toute proposition de manuscrit doit être soumise en ligne en se connectant à : <http://rsp.fontismedia.com/rsp>.

Son équipe

Le Comité de rédaction réunit en son sein :

Rédacteur en chef : François Alla

Rédacteurs en chef adjoints : Christine Ferron, Françoise Jabot, Jean Pascal

Rédacteurs associés : Cédric Baumann, Georges Borgès da Silva, Alain Douiller, Hélène Kane, Joëlle Kivits, Anne Laurent-Beg, Geneviève Le Bihan

Secrétaire de rédaction : Isabelle Génovèse

Membres : François Baudier, Georges Borgès da Silva, Vincent Boissonnat, Bérengère Davin, Laurence Fond-Harmant, Virginie Halley des Fontaines, François Latil, Colette Ménard, Hélène Valentini

Comité de rédaction associé « Afrique, santé publique & développement » : Joseph Benie Bi Vroh, Laurence Fond-Harmant, Roch A. Hounghin, Mohamed Hsairi, Hamadou Sangho, Ibrahima Seck, Abdelkrim Soulimane, Hélène Valentini

Comité scientifique : Serge Briançon, Omar Brixi, Christine Colin, Michel Demartea, Jean-Louis Denis, Jean-Pierre Deschamps, Jean Martin, Lise Renaud, Djamel Zoughalech

Société française de santé publique – Rédaction de *Santé publique*

1 rue de la Forêt – 54520 LAXOU

☎ (+33) (0)3 83 44 94 11 - ☎ (+33) (0)3 83 44 37 76 - Pour toute information : isabelle.genovese@sfsf.fr
<http://www.sfsf.fr>

BULLETIN D'INSCRIPTION

Besançon, du 2 au 7 juillet 2017

I. LE CANDIDAT

Mme/M. Nom : Prénom :

Fonction :

Institution :

Adresse professionnelle :

.....

Tél : Fax :

Courriel :

Adresse personnelle :

.....

Tél : Fax :

Courriel :

Signature du candidat :

Formation initiale :

.....

.....

.....

Parcours professionnel :

.....

.....

.....

Modules souhaités

(Vous devez choisir un module parmi les 14 proposés)

Choix 1 :

Choix 2 :

Choix 3 :

À classer par ordre de préférence, en sachant qu'un seul module sera retenu et suivi pendant toute la durée de la formation.

II. ADRESSE DE FACTURATION

Nom et adresse complète de facturation :

Code postal :

Ville :

Pays :

Tél. :

Fax :

Courriel :

Pour les organismes, numéro de SIRET :

L'action à laquelle un stagiaire aura participé sera facturée pour sa totalité, quel que soit le temps de présence au cours du stage.

Annulation d'inscription : la totalité du montant de l'inscription sera due pour tout désistement après le 31 mai 2017.

Signature et cachet :

En fonction des modules, les demandes d'inscription peuvent être traitées par ordre d'arrivée ou à partir des éléments contenus dans le dossier (lettre de motivation et bulletin).

Ce bulletin d'inscription est à retourner accompagné d'une lettre de motivation à :

**UFR des sciences médicales et pharmaceutiques
Université d'été francophone en santé publique
19 rue Ambroise Paré
CS 71806
25030 Besançon cedex
lara.destaing@univ-fcomte.fr**

Le paiement est à joindre à la fiche d'inscription. Il doit se faire par chèque, à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université de Franche-Comté.

ADRESSE DE LA FORMATION

(du lundi au vendredi)

UFR des sciences médicales et pharmaceutiques - Les Hauts de Chazal
19 rue Ambroise Paré - 25000 Besançon
Téléphone du standard de la faculté : 03 63 08 22 00

ADRESSE DE L'ACCUEIL DU DIMANCHE

Le Kursaal
Place du Théâtre - 25000 Besançon
Au centre-ville, à côté du Théâtre municipal et de la place Granvelle.



crédit photos : Mélio Lannuzel.

Bienvenue à Besançon...

Besançon, ville d'art et d'histoire, est heureuse de vous accueillir pour une semaine de formation et d'échanges, mais aussi de découverte culturelle...

Les enseignements auront lieu à l'UFR des sciences médicales et pharmaceutiques des Hauts de Chazal. Vous intégrerez le groupe de votre module pour toute la durée de la formation mais vous aurez l'occasion d'échanger avec les autres participants (professionnels, enseignants, citoyens, étudiants, personnalités invitées...) lors des conférences débats et des temps conviviaux prévus tout au long de la semaine.

Un programme touristique et culturel vous sera d'ailleurs proposé, sur inscription, le mercredi 5 juillet après-midi. Vous partirez ainsi à la découverte de la ville et de son patrimoine, en compagnie d'un guide conférencier.

Besançon, est aussi la ville où de nombreuses personnes célèbres sont nées, ont vécu ou ont séjourné : Victor Hugo, les Frères Lumière, Pasteur, Proudhon... Au détour des rues, vous découvrirez des statues, des maisons qui témoignent encore de leur présence.